



BPJEPS animateur.rice

Animation Socio-Éducative ou Culturelle

En cours d'habilitation

CAMPUS
TERRE & AVENIR
ALENÇON · SÉES



Nature
Environnement



Formation continue
ou en apprentissage



875 h en centre
dont 52,5h de préparation et d'exams
866 h en structure
en moyenne selon le statut

Le BPJEPS Animation Socio-Éducative ou Culturelle (ASEC) permet d'exercer de manière autonome une activité professionnelle dans les domaines éducatif, culturel et social. L'animateur.rice est responsable de ses actions sur les plans pédagogique, technique et organisationnel et garantit la sécurité des publics. Il encadre divers publics dans différents lieux, en tenant compte de leurs spécificités et doit proposer et concevoir des projets et animations.

La coloration « Éducation à l'Environnement et à la Transition Écologique » permet de devenir acteur.rice des transitions en mettant en place des actions et projets pour sensibiliser aux enjeux écologiques et sociaux. Cela inclut l'utilisation d'outils et techniques participatives, de mobilisation, d'approches pédagogiques facilitant le pouvoir d'agir et le changement de comportement.

Objectifs

Être capable :

- ▶ De concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- ▶ De valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation
- ▶ De concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités, culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure
- ▶ D'organiser et encadrer le « vivre ensemble » avec les publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socio-culturelle
- ▶ De diriger un Accueil Collectif de Mineurs (CC direction d'ACM optionnel)

Organisation

La formation se déroule en alternance et en itinérance sur différents lieux de formation :

- ▶ CFA-CFPPA de Sées (61)
- ▶ 3 Pôles de formation
 - Association AVRIL (50)
 - CPIE des Collines Normandes (61)
 - CPIE Vallée de l'Orne (14)
- ▶ Structure professionnelle de l'apprenant.e

Accompagnement

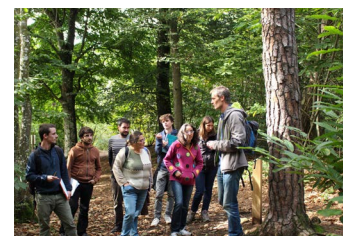
Toute personne en situation de handicap (temporaire ou permanente) peut suivre une formation au CFA-CFFPA. La personne référente handicap peut les accompagner dans les démarches et organiser les aménagements nécessaires.

LES +

+ une formation professionnelle basée sur une pédagogie active : 75% de la formation est réalisée en milieu professionnel

+ un suivi individuel et personnalisé proposé sur les différents temps et lieux de formation (accompagnement tuteur technique)

+ semaines dans les pôles de formation : Expertise sur les enjeux écologiques (climat, biodiversité, écocitoyenneté...) et sur les techniques d'animation (démarches participatives, approche sensible...)



*Animation socio-éducative ou culturelle

Programme*

BC1 - 248,5h

Conception et mise en oeuvre de projets

Analyser son environnement, caractériser les publics (sciences cognitives, publics typiques et à besoins spécifiques), appliquer la méthodologie de projet...

BC2 - 112h

Valorisation des actions

Adapter ses outils de communication et ses messages (communication digitale, supports pédagogiques...)

Pratiquer un usage responsable du numérique (enjeux du numérique, IA, open source...)

BC3 - 227,5h

Conception et conduite d'animations

Concevoir des séquences (méthodologie, technique, approche, changement de comportement, écosociopsychologie...)

Conduire des séances (actions éducatives, postures...)

Analyser sa pratique

BC4 - 287h

«Vivre ensemble»

Faciliter le pouvoir d'agir (enjeux sociétaux, transition écologique...)

Organiser le vivre ensemble (dynamique de groupe, gestion de conflits, vie quotidienne...)

Développer le capital social (mobilisation, implication, co-construction...)

Possibilité de préparer le certificat complémentaire Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs (CC ACM) durant la formation

*Conforme au RNCP n° 39926
publié au 09/12/2024

Chiffres clés*

*moyenne sur les 5 dernières promo

Réussite à l'examen

Taux de présentation à l'examen : 99%



Satisfaction



Insertion à + de 6 mois

Dans le métier visé : NC



Poursuite des études



Changement de contrat



Abandon



Débouchés

Insertion professionnelle

► animateur.rice nature, éducateur.rice en environnement, éducateur.rice à la transition écologique, animateur.rice socio-éducatif, animateur.rice culturel.le, animateur.rice jeunesse,

► Création de micro-entreprise

Évaluation

Le BPJEPS est une formation diplômante de niveau 4 délivrée par le Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative. Il est acquis lorsque les Blocs de Compétences (BC) sont validés progressivement au cours de 4 situations d'évaluations certificatives.

Des dispenses de validation des BC ou des allègements de parcours sont possibles selon les qualifications et expériences.

Financement

18 ans ou plus

- Plan de développement des compétences
- CPF de transition professionnelle
- Compte Personnel de Formation
- Financement du Conseil Régional
- Financement de France Travail
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage

Rémunération possible selon le statut. Tarifs de formation selon le parcours (nous contacter pour un devis).

Admissions

Pour entrer en formation il faut :

► Être titulaire de l'un des certificats relatifs au secourisme suivants : PSC1 (ou équivalent), SST en cours de validité (le CFA-CFPPA de Sées propose des sessions SST)

► Justifier, à travers une attestation délivrée par la ou les structure.s, d'une expérience d'animateur.rice auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 h

Les sélections des candidat.es se font sur dossier de candidature, test, entretien individuel et positionnement avec l'équipe pédagogique.

Dates de sélection

De juin à septembre 2025

Dates de formation

De septembre 2025 à décembre 2026

Responsable de formation
Elodie TERRY

Secrétariat pédagogique
Milène HEUDIARD

02 33 28 71 59
cfppa.sees@educagri.fr

www.campusterreetavenir.fr